



## Conseil économique et social

Distr. : Générale  
15 septembre 2010

Français  
Original : Anglais

---

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de statistique

#### Deuxième session

Bangkok, 15-17 décembre 2010  
Point 7 b) de l'ordre du jour provisoire

**Rapports portés à l'attention du Comité :**  
**Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique**

### Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa cinquième session

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Le présent document contient le Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) sur sa cinquième session, qui s'est tenue à Phuket (Thaïlande) les 16 et 17 novembre 2009.

Durant la session, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail à long terme de l'ISAP pour les années universitaires 2010-2014 et le plan stratégique biennal pour les années universitaires 2010-2011, en se fondant sur l'hypothèse que les besoins en ressources financières seraient satisfaits et les partenariats pleinement assurés.

Il convenait de noter qu'en 2010 l'Institut célébrerait son quarantième anniversaire et que ce serait le moment de s'interroger sur les moyens de faire face à la demande croissante pour ses services et de veiller à ce que ceux-ci demeurent pertinents et évoluent en fonction des besoins permanents et émergents des États membres de la région.

Estimant qu'il était impératif de mobiliser un soutien plus fort et de consolider l'assise financière de l'Institut, le Conseil comptait que les États membres renforceraient leur participation financière sur la base de la résolution 65/2 de la Commission, relative à la coopération technique régionale et au renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, ce qui leur permettrait de se sentir plus impliqués dans le programme de formation de l'ISAP.

## Table des matières

	Page
I. Organisation.....	2
A. Ouverture de la session .....	2
B. Participation .....	2
C. Élection du bureau .....	3
D. Ordre du jour.....	3
II. Questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration.....	4
III. Rapport du Directeur .....	4
IV. Plan à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014.....	7
V. Programme de travail pour les années universitaires 2010-2011 .....	9
VI. Mise à jour concernant l'évaluation de l'Institut .....	10
VII. Examen du projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission .....	10
VIII. Questions diverses .....	10
IX. Adoption du rapport.....	11

**I. Organisation****A. Ouverture de la session**

1. La cinquième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue les 16 et 17 novembre 2009 à Phuket (Thaïlande).

2. Le représentant de la Chine a souhaité la bienvenue à tous les participants.

3. Les remarques liminaires de la Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ont été lues par le Directeur de la Division de statistique de la Commission.

4. La Directrice générale du Bureau national de statistique de la Thaïlande, Mme Jirawan Boonperm, a fait une déclaration au nom du pays hôte.

**B. Participation**

5. Ont participé à la session les représentants des neuf membres du Conseil d'administration: Chine, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Malaisie, Pakistan, République de Corée et Thaïlande.

6. Étaient présents en qualité d'observateurs des représentants des pays et zones suivants: Australie, Bangladesh, Cambodge, Fédération de Russie, Fidji, Hong Kong (Chine), Nouvelle-Zélande, Philippines.

7. L'organisme suivant des Nations Unies était également représenté : Bureau régional pour l'Asie-Pacifique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

8. Des représentants des institutions spécialisées de l'ONU énumérées ci-après ont participé à la session en tant qu'observateurs: Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Institut de statistique de l'Unesco et Fonds monétaire international (FMI).

9. L'organisation intergouvernementale suivante était représentée : Banque asiatique de développement (BASD).

### **C. Élection du bureau**

10. Le Conseil d'administration a élu les membres du bureau ci-après par acclamation :

Président : M. Feng Nailin (Chine)

Vice-président : M. Makoto Shimizu (Japon)

11. Le Président a invité le représentant du Japon, pays qui apportait une contribution très importante à l'ISAP, à faire une déclaration. Le représentant du Japon a remercié les membres et membres associés de la CESAP pour leur participation à la session du Conseil d'administration, rendu hommage au Directeur de l'ISAP pour la part qu'il avait prise aux préparatifs de la session et félicité le Président pour sa conduite des travaux de la session.

### **D. Ordre du jour**

12. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration.
5. Rapport du Directeur de l'Institut.
6. Plan de travail à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014.
7. Programme de travail de l'Institut pour les années universitaires 2010-2011.
8. Mise à jour concernant l'évaluation de l'Institut.
9. Examen du projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport.

## **II. Questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration**

13. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(5)/1 intitulé « Questions découlant de la quatrième session du Conseil d'administration ». Le Conseil a relevé que ces questions étaient au nombre de 14 et que des mesures avaient été prises depuis par l'Institut concernant notamment le renforcement des dispositions nécessaires pour accroître les contributions en espèces et en nature, la valorisation de la formation à distance et la mise à disposition de ressources pour la formation en ligne, l'organisation d'activités de formation conjointes avec des institutions partenaires nationales et des organisations internationales, et l'évaluation des besoins en formation de la région.

14. Le représentant du Japon a encouragé les membres à suivre la directive figurant dans la résolution 65/2 de la Commission sur la coopération technique régionale et le renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique. Il a également prié les bureaux statistiques nationaux de coordonner leur action avec les ministères pertinents et d'accorder la priorité aux statistiques dans l'enquête de l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) sur les besoins en formation.

15. Les membres du Conseil et les représentants de plusieurs autres pays ont remercié l'ISAP pour le travail accompli. Les représentants de l'Inde, de la Malaisie, des Philippines et de la République islamique d'Iran se sont engagés à collaborer au programme hors site de l'Institut. L'Inde a exprimé le désir d'accroître ses contributions en espèces à l'Institut, tandis que l'Indonésie faisait connaître son intention de porter la sienne de 15 000 à 20 000 dollars des États-Unis en 2011. La République de Corée a déclaré que sa contribution en espèces à l'Institut s'élèverait à 50 000 dollars en 2010 et qu'elle augmenterait également ses contributions en nature.

## **III. Rapport du directeur**

16. Le Conseil était saisi du rapport du Directeur de l'ISAP (STAT/SIAP/GC(5)/2). Le Directeur a mis en évidence les principaux résultats obtenus, fait par des nouvelles initiatives mises en œuvre, fait un résumé des activités de l'Institut pendant la période considérée et abordé les questions institutionnelles.

17. Le Directeur a fait observer que l'Institut avait fait porter ses efforts sur le renforcement des capacités des participants à fournir des données fiables pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993/2008, ainsi que sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour traiter, analyser et diffuser les données.

18. Le Conseil d'administration a noté que, grâce à l'important soutien apporté par le Gouvernement hôte par l'intermédiaire de l'AJCI, le programme de formation à distance faisait désormais partie de la panoplie des activités de formation de l'Institut. Il avait également été informé de l'intention de l'ISAP de mettre à la disposition d'un plus grand nombre d'utilisateurs, d'ici à la fin de 2009 et à titre expérimental, des matériels d'autoformation en ligne sur le SCN 1993/2008 et la méthodologie d'enquête.

19. Le Directeur a déclaré que la collaboration avec les États membres et les autres partenaires avait joué un rôle important dans la réalisation du plan de travail annuel de l'Institut. Elle avait non seulement permis de créer une synergie pour maximaliser l'utilisation de ses ressources limitées, mais avait également permis à l'ISAP de répondre avec plus d'efficacité aux divers besoins de renforcement des capacités des États membres. Au cours de la période considérée, il avait collaboré avec le Bureau national des statistiques chinois, le Bureau des statistiques de l'Indonésie (Badan Pusat Statistik), le Centre de statistique de la République islamique d'Iran, le Centre philippin de formation et de recherche en statistique et le Bureau des statistiques de la République de Corée (Statistics Korea) pour organiser des stages, des ateliers et des séminaires de formation régionaux. Plusieurs organismes des Nations Unies et organisations internationales, à savoir la Division de statistique de l'ONU, l'Institut de statistique de l'UNESCO, la Commission économique pour l'Europe (CEE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'OIT, la BASD et le FMI, le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et la Banque mondiale, avaient détaché des conseillers techniques et dégager des fonds pour couvrir les frais de voyage des participants et des membres du personnel enseignant de l'ISAP pour des activités de formation organisées par ce dernier.

20. Concernant les questions financières, le Directeur a informé le Conseil qu'en dépit des réductions substantielles de l'aide publique au développement en général, la contribution en espèces du Gouvernement japonais pour 2009 avait été maintenue à peu près au même niveau que l'année précédente et avait constitué l'essentiel des contributions en espèces qu'avait reçues l'Institut. Le Japon lui avait également fourni un appui institutionnel et administratif représentant sa contribution en nature. Le Conseil d'administration a exprimé au Japon sa gratitude pour le détachement de conseillers techniques par l'intermédiaire du Bureau du Directeur général de la planification des politiques (normes statistiques) du Ministère des affaires intérieures et des communications du Japon, ainsi que l'octroi, par l'intermédiaire de l'AJCI, de 58 bourses d'études pour les cours de formation dispensés à Tokyo.

21. Le représentant du Japon a déclaré que son pays s'efforçait de maintenir son soutien financier à l'ISAP. Toutefois, en raison de la crise économique récente, les autorités financières japonaises avaient dû réduire les dépenses publiques. En outre, il était persuadé que tous les pays renforceraient leur appui financier à l'Institut en réponse à la résolution 65/2 sur la coopération technique régionale et le renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique, ce qui leur permettrait de se sentir davantage impliqués dans le programme de formation de l'ISAP.

22. Il a également souligné qu'il était très important de profiter du quarantième anniversaire de l'ISAP pour faire connaître son rôle au plus grand nombre et permettre ainsi à l'Institut de bénéficier d'un soutien plus large. Le Japon ferait tout son possible pour que la célébration de cet anniversaire soit un succès. Certains membres étaient aussi d'avis que cette manifestation pourrait servir à encourager un plus grand nombre de pays à contribuer aux activités de l'ISAP. Plusieurs membres ont souhaité participer directement à ce quarantième anniversaire de l'ISAP et ont demandé ce qu'ils devaient faire.

23. Les membres du Conseil ont souligné que les pays autres que le Japon devaient, dans la mesure du possible, accroître leurs contributions en espèces pour aider l'Institut à s'acquitter de sa tâche. La République de Corée a exprimé le désir d'augmenter sa contribution en nature en organisant des stages sous-régionaux sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et les statistiques du handicap, tandis que le représentant de l'Inde a proposé d'accueillir des stages régionaux et sous-régionaux sur le SCN et la méthodologie des enquêtes par sondage.

24. S'agissant de la question de l'égalité des sexes, l'Institut était prié de faire le nécessaire pour accroître la présence féminine à ses cours, sans pour autant négliger qualifications et compétences.

25. Le représentant de l'Institut de statistique de l'UNESCO s'est dit préoccupé par le faible taux de participation des pays du Pacifique et des pays d'Asie centrale aux programmes de formation de l'ISAP. En réponse, le Directeur de l'ISAP a expliqué qu'en examinant les candidatures aux stages de formation, l'Institut prenait en considération la taille de la population des États membres ainsi que le nombre de fonctionnaires travaillant dans les bureaux statistiques nationaux.

26. Un membre s'est enquis de la possibilité d'envoyer le programme de formation annuel ainsi que la liste des pays invités suffisamment à l'avance pour permettre aux pays d'envisager de financer leur participation au cas où ils ne seraient pas invités. Le Directeur a répondu que le calendrier des activités programmées par l'ISAP était affiché sur le site Web et était mis à jour régulièrement.

27. Évoquant une question soulevée par un représentant, le Directeur a informé le Conseil que l'Institut avait clairement indiqué aux participants qu'ils devaient s'abstenir de se faire accompagner par des membres de leur famille aux stages de formation de l'ISAP.

28. Le représentant du FNUAP a souligné la nécessité pour l'ISAP de coopérer étroitement avec les équipes de pays des Nations Unies afin de recenser de manière plus précise les besoins des pays dans le domaine des statistiques et d'y répondre en conséquence.

29. Le Conseil a prié l'ISAP de prévoir davantage de cours sur les moyens de répondre aux besoins des décideurs en données statistiques, notamment pour évaluer rapidement l'impact de la crise financière récente.

30. Le représentant de la Fédération de Russie a déclaré que son pays avait l'intention de verser une contribution volontaire à l'ISAP et de soutenir les ateliers et les séminaires, notamment ceux portant sur les recensements de population et les technologies de l'information et de la communication.

31. Le Conseil d'administration a reconnu que l'Institut faisait des efforts considérables pour répondre aux besoins des États membres en matière de renforcement des capacités statistiques, malgré les difficultés qu'il rencontrait, notamment sur le plan financier.

32. Il a instamment prié l'Institut d'accroître son efficacité en élargissant les activités de formation et d'apprentissage en ligne.

33. Il a relevé que plusieurs États membres avaient augmenté leurs contributions en espèces, malgré une situation financière difficile.

34. Il a exprimé sa profonde gratitude à différents pays et organismes pour leurs contributions, notamment :

a) au Japon, pays hôte, pour son soutien continu et généreux, tant en espèces qu'en nature, et pour l'octroi de bourses d'études de l'AJCI pour les cours dispensés à Tokyo ;

b) aux membres et membres associés de la région pour le versement régulier de leurs contributions en espèces, qui témoignaient de leur soutien en faveur des activités de l'Institut ;

c) aux gouvernements de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de la Malaisie, de la Mongolie, des Philippines, de la République de Corée, des Tonga et de Macao (Chine), pour les contributions supplémentaires qu'ils avaient versées en espèces et en nature en accueillant des stages régionaux et sous-régionaux ;

d) à la Turquie pour avoir repris le versement de ses contributions en espèces ;

e) aux organismes des Nations Unies et organisations internationales ci-après : BAsD, CESAP, OIT, FMI, CEE, Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Institut de statistiques de l'Unesco, ONUDI, Division de statistique des Nations Unies et Banque mondiale, pour leur collaboration avec l'ISAP dans la mise en œuvre de son programme de formation.

#### **IV. Plan à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014**

35. Le Conseil d'administration était saisi du document intitulé « Plan à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 » (STAT/SIAP/GC(5)/3).

36. Le plan de travail à long terme proposé par l'Institut avait été établi sur la base du plan stratégique pour les années universitaires 2010-2014 approuvé par le Conseil d'administration à sa quatrième session, en novembre 2008. Le plan à long terme avait également été harmonisé avec le sous-programme 7 : Statistique, de la CESAP, pour l'exercice biennal 2010-2011.

37. Pour élaborer le plan de travail à long terme, l'Institut avait effectué une enquête sur les besoins de formation à l'aide d'un cadre des compétences essentielles pour déterminer les besoins en formation des fonctionnaires travaillant à tous les niveaux des bureaux statistiques nationaux et des systèmes nationaux de statistique en général. Un rapport sur les résultats de l'enquête avait été soumis au Conseil d'administration.

38. Le Conseil a été informé que l'Institut était en train de mettre au point un programme et une méthode de formation pour les cours dispensés à Tokyo en se fondant sur le cadre des compétences essentielles pour 2010.

39. Différents types d'éléments de formation ont été présentés et expliqués pour la formation dispensée à Tokyo, la formation hors site et la formation à distance. Une nouvelle série de stages de courte durée organisés à Tokyo a été présentée au Conseil d'administration, en même temps que les nouvelles méthodes d'apprentissage en ligne à l'aide du satellite d'essai et de démonstration de technologie large bande (WINDS), en cours de négociation avec l'Agence japonaise d'exploration spatiale pour de futurs cours. Un nouveau programme fondé sur la recherche a également été présenté aux membres du Conseil d'administration.

40. Le Conseil d'administration a noté que l'Institut atteindrait ses objectifs et obtiendrait les résultats escomptés en : a) renforçant les partenariats avec d'autres organisations aux niveaux régional, sous-régional et national ; b) en assurant une formation à distance et l'apprentissage en ligne pour compléter la formation en salle actuellement pratiquée ; et c) en formant des formateurs.

41. Un état sommaire des ressources financières nécessaires pour mettre en œuvre le plan de travail à long terme a été présenté au Conseil.

42. Les représentants ont estimé que le cadre des compétences essentielles était un instrument commode qui aidait à préciser les besoins de formation. Le même cadre pourrait être utilisé pour choisir les personnes qui seraient affectées à des formations concrètes et pour maximaliser l'utilisation de ressources limitées. Il pourrait être utilisé à titre pilote.

43. Le représentant des Philippines a proposé d'aider à la mise en œuvre de la méthode de formation fondée sur les compétences.

44. La représentante de la Thaïlande a déclaré que la formation dispensée par l'ISAP était adaptée à la demande et répondait aux besoins de nombreux pays. Toutefois, elle s'est déclarée préoccupée par la pénurie de personnel à l'ISAP et d'autres contraintes. Tout en prenant acte de l'enquête effectuée par l'Institut sur l'évaluation des besoins de formation, elle s'est demandée s'il ne serait pas possible d'inclure dans les programmes les questions relatives à la gestion des systèmes statistiques pour permettre l'élaboration d'un programme de formation plus complet à l'intention des bureaux statistiques nationaux.

45. Le représentant de la République de Corée a parlé des difficultés rencontrées dans la gestion des cours de formation fondés sur la recherche qu'avait accueillis son pays et a prié l'ISAP de choisir les meilleurs candidats possibles pour obtenir les meilleurs résultats.

46. Un représentant a estimé que la formation de formateurs était nécessaire et que l'ISAP devait inclure les questions de gestion et de coordination dans son programme de formation.

47. Un représentant s'est déclaré favorable à la ligne suivie par l'ISAP en faveur de l'apprentissage en ligne et souligné les avantages de l'utilisation d'une bibliothèque électronique par le téléenseignement et l'apprentissage en ligne.

48. Le représentant de la BASD a estimé que les pays et zones de la région de l'Asie et du Pacifique étaient encore en retard dans l'application du SCN 1993. De courts stages de trois à cinq jours pourraient être organisés pour examiner les questions difficiles, notamment l'estimation de la valeur des services fournis par



les banques et autres intermédiaires financiers, l'estimation de la valeur locative des habitations occupées par leurs propriétaires et des questions concrètes liées à l'application du SCN 1993.

49. Le représentant du FMI, appuyant la proposition de la BASD d'organiser des stages de courte durée, a déclaré que le FMI entendait poursuivre sa collaboration avec l'ISAP, notamment en prêtant son concours à la mise au point d'un programme de formation en statistiques économiques intégrées.

50. Le représentant de l'OIT a indiqué que son organisation pourrait coopérer étroitement avec l'ISAP, notamment pour des enquêtes sur la main-d'œuvre au Cambodge, en particulier la main-d'œuvre enfantine, une enquête sur la main-d'œuvre en Afghanistan en 2010 et l'économie informelle. Le représentant de la République islamique d'Iran a déclaré que son pays pourrait également aider l'OIT à former des Afghans pour effectuer différentes enquêtes.

51. Le Directeur de l'ISAP, à son tour, a déclaré que d'autres organismes internationaux pourraient également partager les frais administratifs consécutifs à l'organisation des stages.

52. Les membres du Conseil ont été nombreux à se prononcer en faveur du plan de travail à long terme proposé pour la formation fondée sur les compétences et à souligner la nécessité de ne pas négliger les questions concernant l'utilisation efficace des ressources existantes limitées et la collaboration avec d'autres organismes.

53. Le Conseil a approuvé le plan à long terme en demandant que les recommandations et suggestions ci-dessus y soient incorporées.

## **V. Programme de travail pour les années universitaires 2010-2011**

54. Le Conseil d'administration était saisi du document intitulé « Programme de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2010-2011 » (STAT/SIAP/GC(5)/3).

55. Le Directeur a informé le Conseil que les cours dispensés à Tokyo et les cours régionaux/sous-régionaux figurant dans la proposition de programme de travail faisait partie du plan de travail à long terme proposé pour la période quinquennale 2010-2014.

56. Le Conseil a également appris que les cours ISAP-AJCI dispensés à Tokyo devaient être finalisés sur la base des lois et règlements pertinents et applicables du Gouvernement japonais et en conformité avec le budget annuel de l'Institut correspondant à l'exercice budgétaire 2010 du Japon. De même, les stages de courte durée organisés à Tokyo, le programme hors site et les cours de formation à distance seraient finalisés en conformité avec le budget annuel de l'ISAP et celui des organisations collaborant avec lui pour l'exercice budgétaire 2010/11.

57. Se référant aux mesures de rationalisation des coûts adoptées par l'ISAP, un membre du Conseil a déclaré qu'elles étaient conformes au plan stratégique approuvé lors de la quatrième session du Conseil d'administration.

58. Le Conseil a recommandé que l'ISAP hiérarchise ses activités pour les années universitaires 2010 et 2011, au cas où l'Institut ne disposerait pas de ressources suffisantes, notamment financières, et qu'il fournisse une estimation sommaire des montants nécessaires.

59. Le Conseil a demandé que soit distribué aux membres un programme de travail plus détaillé pour 2010.

60. L'Inde et les Philippines ont recommandé que le plan de travail biennal soit approuvé. Le FNUAP a demandé s'il était possible d'obtenir une assistance financière de la part d'autres donateurs et fait valoir qu'il fallait faire preuve de la souplesse nécessaire pour tenir compte des intérêts émergents des pays.

61. Le Conseil a approuvé le plan de travail biennal en se fondant sur la présomption que les besoins financiers seraient satisfaits et les partenariats pleinement assurés.

## **VI. Mise à jour concernant l'évaluation de l'Institut**

62. Le Directeur a informé le Conseil que l'évaluation de l'ISAP avait été retardée en raison du temps qu'il avait fallu pour trouver et recruter le candidat le mieux qualifié. La tâche avait été finalement confiée à Mme Denise Lievesley et l'évaluation était en cours. Le rapport final d'évaluation devait être remis en janvier 2010 et serait soumis à la Commission, à sa soixante-sixième session. À sa sixième session, le Conseil d'administration examinerait le rapport en question, l'avis des administrateurs de l'ISAP, les mesures prises par l'Institut pour donner suite aux recommandations ainsi que les points de vue exprimés ou les décisions prises par la Commission à sa soixante-sixième session. Le Conseil a été informé sur le processus d'évaluation, notamment sur le rôle du groupe de référence, sur la méthode et sur le calendrier de travail.

63. Le Directeur a précisé que les conclusions et recommandations de l'évaluation seraient intégrées aux révisions du plan stratégique et du plan d'exécution.

## **VII. Examen du projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission**

64. Le Conseil d'administration était saisi du projet de rapport annuel de l'ISAP à la Commission (STAT/SIAP/GC(5)/5). Les membres ont été informés que la période considérée correspondait à l'année civile 2009.

65. Le Conseil a demandé qu'un projet révisé et mis à jour, comprenant les décisions et recommandations adoptées à sa cinquième session, soit établi et distribué pour avis aux membres du Conseil avant soumission à la Commission.

## **VIII. Questions diverses**

66. Le quarantième anniversaire de l'ISAP serait célébré à Tokyo en août/septembre 2010, avec le soutien du Gouvernement hôte.

67. Le secrétariat de la CESAP a informé le Conseil que la prochaine session de la Commission se tiendrait en République de Corée en mai 2010. Comme il avait été proposé que toutes les institutions régionales puissent installer un stand sur le lieu de la session, il a été recommandé que l'ISAP en profite pour faire une large publicité à ses activités afin de bénéficier d'un soutien renforcé, de faire mieux comprendre son importance et de donner au quarantième anniversaire de l'ISAP le retentissement voulu.

68. Le Conseil d'administration est convenu de tenir sa sixième session consécutivement à la session du Comité de statistique qui devait se réunir à Bangkok en décembre 2010.

## **IX. Adoption du rapport**

69. Le Conseil d'administration a adopté le rapport sur sa cinquième session le 17 novembre 2009.

---